

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES*

1958
VICTORIA
IMMOBILIER

Applicables au 1^{er} Octobre 2025

PRESTATIONS HONORAIRES TTC¹ A LA CHARGE DU** APPARTEMENT, MAISON, VILLA, MURS COMMERCIAUX, TERRAINS, PARTS DE SCI

Jusqu'à	149 999 €	9%	Vendeur
De	150 000 € à 299 999 €	8%	Vendeur
A partir de	300 000 €	7%	Vendeur

FONDS DE COMMERCE	10% minimum 4500€ TTC	Acquéreur
BAUX COMMERCIAUX	4 mois de loyer net	Acquéreur

VIAGER mutualisé	9,2%	Acquéreur
VIAGER vente à terme, nue-propriété	8%	Acquéreur

VEFA, projets de construction et biens neufs	Honoraires selon mandat promoteur
---	-----------------------------------

GARAGE, PLACE DE PARKING	10% minimum 3750€ TTC	Vendeur
---------------------------------	--------------------------	---------

AVIS DE VALEUR	290€ TTC
-----------------------	----------

¹TVA au taux en vigueur de 20% incluse susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

** Sauf conditions particulières et exceptionnelles stipulées dans le mandat de vente.

- Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés de moitié, en cas de vente à un acquéreur présenté par le mandant dans les conditions prévues par ledit mandat Victoria

L'application de l'ensemble de ces clauses n'est pas cumulative. La clause retenue sera la plus favorable pour le client.